



Sagesse & Candeur

Formulaire d'inscription

(Dossier reçu le/...../.....)

Cours de couture 2022-2023

Les cours de couture sont proposés par Audrey STOKLISCHSKY EI, à l'année ou au trimestre de septembre 2022 à juin 2023 et ont une durée de 2h.

Ils se dérouleront dans la salle de réunion de la salle communale d'Odenas en petits groupes de 3 à 6 personnes selon les jours et horaires détaillés plus loin.

Mes coordonnées :

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone : / / / /

Mail :

J'accepte d'être contacté par : Mail Téléphone

J'accepte de recevoir des offres et informations par : Mail Téléphone

J'accepte de rejoindre un groupe de discussion WhatsApp et un groupe d'échange Facebook en lien avec mes cours de couture : Oui Non

Cours proposés :

- Cours du soir les Jeudis de 18h30 à 20h30
- Cours du Mercredi de 14h à 16h – Novice/débutants, Objectifs : Je couds mes vêtements
- Cours du Mercredi de 16h30 à 18h30

Je m'inscris pour :

- 1 cours toutes les deux semaines à l'année
- 1 cours toutes les deux semaines au trimestre
- 1 cours par semaine à l'année
- 1 cours par semaine au trimestre

Tarifs des cours :

Au trimestre :

1 cours toutes les semaines : 220€

1 cours une semaine sur 2 (selon planning semaines A et B) : 150€

A l'année :
1 cours toutes les semaines : 630€
1 cours une semaine sur 2 (selon planning semaines A ou B) : 415€

Matériel :

- Je possède déjà une machine à coudre et du matériel de couture
- Je souhaite commencer la couture sur machine en prêt, j'envisage d'investir en cours d'année dans une machine à coudre.
- Je souhaite utiliser une machine en prêt. Je ne sais pas encore si je vais investir dans une machine à coudre à ce jour.

- Je n'ai pas de matériel, je suis intéressé par le kit Fournitures Sagesse et Candeur
- Je n'ai pas de matériel, je compte m'équiper de mon côté.

Je joins mon règlement de par chèque(s) (3 maximum) à l'ordre de Audrey STOKLISCHSKY

Conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de données vous concernant.

Pour l'application de ces droits, veuillez-vous adresser à : Audrey STOKLISCHSKY EI – 525 route des Combes 69460 Odenas ou sagesseetcandeur@gmail.com

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données.

Pour toute information sur la protection des données individuelles, merci de consulter le site de la CNIL (www.cnil.fr).

Fait le :

A :

Signature :

Veuillez retourner ce dossier complété à :

Sagesse et Candeur – Audrey Stoklischsky EI – 525 rte des Combes 69460 Odenas

L'inscription sera prise en compte après réception du dossier complet composé de la fiche d'identification, des Conditions Générales signées, de l'autorisation d'exploitation du droit à l'image et du/des chèque(s) de règlement des cours de couture.

Conditions Générales

Cours de couture

Les présentes conditions générales d'exécution des prestations (ci-après « les conditions générales ») sont applicables aux cours de couture (ci-après « les prestations ») encadrés par Audrey STOKLISCHSKY EI – Sagesse et Candeur.

Organisation des cours de couture

Les cours de couture se déroulent dans la salle des associations de Pierreclos un samedi par mois. La date sera fixée selon la possibilité de participation de la majorité des inscrits le mois précédent.

Les cours ont une durée de 2h et se déroulent en petits groupes de 6 personnes maximum.

Ils sont ouverts à tous les niveaux, du novice au confirmé, en période scolaire du 10 Septembre 2022 au 30 Juin 2023.

Déroulement des cours de couture

Chaque participant arrivera 5 à 10 minutes avant le début du cours et arrêtera son travail 5-10 minutes avant la fin du cours. Ceci afin d'avoir le temps de s'installer et de ranger son espace de travail.

Les projets sont choisis lors du cours précédent selon le niveau, l'envie du participant et les conseils d'Audrey STOKLISCHSKY.

Le premier cours :

Pour ce cours les fournitures (fils, tissus, et fermetures plastiques) seront fournies. Audrey vous accompagnera dans la réalisation d'une pochette simple qui vous permettra de faire vos premiers pas sur une machine à coudre et de voir (ou revoir) les bases de la couture à la machine.

Les cours du Mercredis :

- Les sujets seront imposés par technique travaillée ou par thème par exemple tote-bag ou lingette en début d'année, un accessoire avec une fermeture à glissière par la suite. Jusqu'à savoir coudre un vêtement en suivant un patron du commerce en fin d'année. Les projets seront choisis selon les connaissances, les capacités et les envies de chacun.

Les cours du soir :

- Les sujets sont libres, avec des patrons issus du commerce (livres de couture, patron PDF ou en pochette). Audrey conseillera chaque participant selon son niveau et ses connaissances en couture.

Il n'y a pas de cours durant les vacances scolaires, sauf en cas de rattrapage d'une absence de l'animatrice et avec l'accord de la majorité des participants et de la Mairie d'Odenas.

Les tissus, patrons et autres fournitures sont à la charge des participants et seront à obtenir avant le cours concerné par la confection du projet choisi. Les quantités et matières vous seront conseillées selon votre projet et votre niveau, merci de les respecter au mieux.

Audrey STOKLISCHSKY EI possède des patrons neufs de la marque « Ikatee » que vous pouvez sélectionner, acquérir et utiliser lors des cours et chez vous selon les tarifs appliqués au moment de la vente.

Aucun support écrit ne sera délivré à la fin des cours. Chaque participant doit prévoir un carnet de notes et y inscrire toutes les informations importantes de son projet de couture lors des cours. Ceci afin de pouvoir reproduire à l'identique les accessoires qui pourront être réalisés sans patron du commerce, de retrouver les éléments importants des travaux réalisés, ou de prendre des notes sur les points techniques abordés.

Par respect des droits d'auteur, aucun patron ni livre de couture ni aucune explication de montage ne seront photocopiés, photographiés ou recopiés.

Tarifcation

Sagesse et Candeur est une entreprise individuelle créée et gérée par Audrey STOKLISCHSKY, elle n'est pas redevable de la TVA (« TVA non applicable – article 293B du CGI »), tous les tarifs sont exprimés en TTC.

Les règlements sont possibles en 3 fois par chèques à l'ordre de : « Audrey STOKLISCHSKY »

Pour les cours de couture en groupe à la salle des Associations de Pierreclos, les tarifs validés au 01/08/2022 sont ceux mentionnés dans le formulaire d'inscription. Ils n'incluent pas les fournitures utilisées lors des cours (tissus, mercerie, petit matériel de couture, machines à coudre, patrons, etc...).

Il sera possible aux participants d'acheter du matériel (aiguilles, épingles, kit fournitures...) et des fournitures (kits couture, patrons, tissus, mercerie...) à Audrey STOKLISCHSKY EI en fonction des stocks disponibles ou sur commande, sur des références proposées ou acceptées.

Les machines à coudres sont la propriété de Audrey STOKLISCHSKY EI. Elles sont prêtées aux participants qui en auront fait la demande, pendant la durée des cours. Nous vous demandons de les utiliser avec soin.

Inscription et règlement

Les inscriptions aux cours de couture ayant lieu à la salle des associations de Pierreclos sont validées après réception du dossier complété et signé comprenant :

- Le formulaire d'inscription
- Un exemplaire d'autorisation d'exploitation du droit à l'image
- Les présentes conditions générales datées et signées avec la mention « Lu et Approuvé »
- Le règlement de l'intégralité des cours (Jusqu'à 3 chèques à l'ordre de « Audrey STOKLISCHSKY »)

Les chèques sont encaissés au début des trimestres soit : Octobre, Janvier et Avril.

Le choix du groupe des mercredis lors de l'inscription sera pris en compte selon le nombre total d'inscrits et priorisé selon l'ordre de réception des dossiers.

Dans le cas où le nombre de participants à un groupe est inférieur à 3, les participants seront regroupés dans un seul groupe de 6 personnes maximum. De même, dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur à 6 participants la répartition sera proposée sur le groupe ayant un nombre inférieur au maximum.

Le(s) soirée(s) de cours de couture seront également définies selon les vœux de la majorité des inscrits et avec l'accord de la mairie. Les répartitions seront optimisées pour avoir 6 personnes maximum aux cours du soir, selon les vœux inscrits dans le formulaire. En cas de nombre de participant supérieur à 6, un autre soir pourra vous être proposé avant le début des cours.

Absences

Dans le cas où Audrey STOKLISCHSKY EI serait dans l'incapacité d'assurer un ou plusieurs cours de couture, elle s'engage à reprogrammer le ou les cours concernés, en accord avec la majorité des participants.

En cas d'incapacité grave et prolongée, Audrey STOKLISCHSKY EI s'engage à rendre les chèques non encaissés et à rembourser les cours restant à effectuer et déjà réglés.

A l'inverse, un désistement de la part du participant ne donnera pas lieu à un remboursement de la part de Audrey STOKLISCHSKY EI. Par ailleurs, aucune proposition de rattrapage de cours à une date ultérieure ne pourra être envisagée.

Obligation du participant

Afin de faciliter le bon déroulement des cours chaque participant s'engage à :

- Respecter les horaires des cours
- Arriver 5 minutes en avance afin de s'installer et brancher sa machine à coudre s'il est prévu de l'utiliser lors du cours
- Apporter l'intégralité du matériel et des fournitures nécessaires au cours
- Prévenir de toute absence

Au bout de 3 annulations successives et non prévenues, Audrey STOKLISCHSKY EI se réserve le droit de refuser définitivement au participant l'accès aux cours et de proposer la place à une autre personne. Aucun remboursement ne sera effectué.

Information et Confidentialité

Conformément à la loi 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, Audrey STOKLISCHSKY EI s'engage à ne communiquer aucune information personnelle des participants à des tiers.

L'adresse mail pourra être utilisée pour l'envoi ponctuel d'informations sur l'actualité, les nouveautés ou les dates d'évènements importants pour Sagesse et Candeur selon l'accord donné ou non dans le formulaire d'inscription. Il est possible de demander l'arrêt de l'envoi de ces mails par simple demande à sagesseetcandeur@gmail.com.

Lors des cours de couture, Audrey STOKLISCHSKY EI pourra être amenée à prendre des photos (ouvrages à différentes étapes de la confection, photos de groupe, ou individuelles...). Ces photos pourront être diffusées sur les réseaux sociaux de Sagesse et Candeur, site internet, flyers, etc...

À tout moment il vous est possible de modifier votre accord de droit à l'image par un écrit à sagesseetcandeur@gmail.com.

Pour les participant mineurs, seul l'accord du mineur ET des parents validera l'utilisation des photos où l'enfant est identifiable sur différents supports, dont les réseaux sociaux.

Audrey STOKLISCHSKY EI est assurée pour son activité auprès de la MAAF Pro de Villefranche sur Saône et est en cours d'affiliation à un Médiateur de la consommation.

Propriété intellectuelle

Les patrons et tutoriels utilisés pendant les Ateliers couture sont soumis aux droits d'auteurs et par conséquent ils ne pourront pas être copiés ou reproduits par respect pour les auteurs des supports.

Tous les documents et outils fournis par Audrey STOKLISCHSKY EI dans le cadre des cours de couture ne pourront en aucun cas être utilisés à des fins commerciales, ni être partagés ou dupliqués et communiqués à des tiers. Le partage de ces documents ne cède en aucun cas les droits d'auteur et commerciaux des support et réalisations qui en sont issus.

Le participant s'engage donc à respecter ces droits et s'interdit de partager, diffuser ou encore commercialiser les patrons, tutoriels, photos et autres supports à des tiers, sans l'accord de Audrey STOKLISCHSKY EI.

Limitations de responsabilité

La responsabilité d'Audrey STOKLISCHSKY EI ne pourra être engagée dans les cas suivants :

- Oubli ou manque de matériel ou fournitures à la charge du participant.
- Pour des faits ou des données qui n'entrent pas dans le périmètre des cours de couture.
- De mise en œuvre erronée des recommandations et explications apportées, ou d'absence de prise en compte de ces derniers.
- En cas d'utilisation des confections réalisées dans les cours de couture et la manipulation des outils dans un ou des contextes différents de ceux préconisés lors des cours de couture.

Réclamations

Toutes les réclamations, qu'elles soient amiables ou judiciaires, relatives au déroulement des cours de couture devront être formulées par écrit dans un délai de 6 mois à compter de la fin des prestations.

J'ai pris connaissance et j'accepte l'intégralité de ces conditions générales :

(Signature et mention « Lu et approuvé »)

Fait à :

Le :